
RÉUNION DU 10 AVRIL 2017

Procès-verbal de la réunion du Conseil de la Faculté des sciences sociales tenue le lundi 10 avril 2017, à 15 h, à la salle du conseil (DKN-3470).

Présents : Ariane Arsenault, Samuel Beaudoin, Nick Bernard, Mathieu Bernier, Yanick Charette, Chantal Charlebois, Seydou Coulibaly, Erick Duchesne, Marie-Hélène Gagné, François Gélinau, Harold Germain, Thierry Giasson, Julien-Pierre Hogue, Isabelle Hudon, Guy Lacroix, Giselle Lafleur, Pascaline Lamare, Lyse Langlois, Nicolas Mazellier, Alex Miller-Pelletier, Gina Muckle, Sylvie Poirier, Julie Rodrigue, Justin Savoie, Mickaël Scattolin, Marylène Tessier, Gilles Tremblay, Jean Vézina.

Excusé : Kamel Béji

1. Adoption de l'ordre du jour

Le quorum est constaté à 15h04.

Il est proposé par Jean Vézina et appuyé par Julien-Pierre Hogue :

« Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu. »

Adopté à l'unanimité

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 20 février 2017

Samuel Beaudoin fait remarquer que deux points qu'il avait soulevés lors de la réunion de février n'apparaissent pas dans le procès-verbal.

Il est proposé par Samuel Beaudoin appuyé par Gilles Tremblay :

« Que le procès-verbal de la réunion du 20 février 2017 soit adopté tel que modifié. »

Adopté à l'unanimité

3. Informations de la direction

Samuel Beaudoin prend la parole pour exprimer le souhait de laisser à l'ordre du jour un point sur les « questions des membres », car il s'agit d'un espace formel pour que les membres puissent poser des questions. Le Doyen acquiesce et informe que ce point sera remis dans les prochains ordres du jour.

Le doyen remercie les cadres et les membres de la Faculté pour le travail accompli pendant la grève des employés. Le travail fourni a permis que le processus d'admission continue (avec des chiffres en augmentation), que les étudiants n'aient pas à payer le prix de la grève et qu'ils aient droit aux services attendus, le tout dans le respect des tâches dévolues à chaque poste. Il est très heureux que le conflit soit terminé, et que les employé-e-s soient satisfait-e-s du retour au travail. Tout reprend son cours progressivement.

Le plan de développement stratégique sera abordé lors d'une prochaine séance du Conseil facultaire.

Gina Muckle présente les développements de la maîtrise en ergonomie, que le Conseil Universitaire a approuvé le 4 avril dernier. Le dossier est désormais acheminé au BCI pour étude.

Lyse Langlois mentionne que les concours pour les bourses doctorales ont le 1^{er} mai pour échéance, et que les étudiants doivent prendre soin de surveiller les dates. Aucune entorse aux critères ne peut être acceptée. Des professeurs ont obtenu récemment des subventions : des 14 demandes faites au CRSH, 7 ont été accordées. Les prochaines s'en viennent, et on devrait avoir une bonne idée de tout ce qui a été déposé d'ici la mi-avril. Avec 50% de réussite, nous sommes 10% au-dessus de la moyenne nationale. Deux Chaires de recherche du Canada ont passé l'étape de l'évaluation du VRR, et d'ici le 25 avril, seront déposées au Secrétariat.

Harold Germain aborde les rénovations du DKN. Après révision de l'échéancier, il est toujours prévu que la phase 1 soit livrée au 1^{er} janvier 2018. Nous devrions avoir des auditoriums tout neufs pour l'hiver. Des travaux sur les façades sont prévues pour le printemps.

Samuel Beaudoin aborde la question du plan stratégique, qu'il lie à la course au rectorat. Si le doyen avait pu faire avancer le dossier durant la grève, il l'aurait fait seul, ce qui n'est pas l'objectif d'un tel travail. La question de la course au rectorat sera abordée au point 6.

Le doyen rappelle aux membres du Conseil facultaire que la soirée des prix d'excellence du 21 février a été annulée. Cette célébration du succès de nos étudiants est remise au 9 mai prochain, au Théâtre de la Cité-Universitaire, selon le scénario habituel. Bien que cette date arrive après la fin de la session, cette option était la plus réaliste, compte-tenu de toutes les personnes impliquées.

La Collation des grades en sciences sociales aura lieu le 18 juin prochain. Les professeurs ont reçu l'invitation pour s'inscrire au défilé.

4. Contingentement du baccalauréat en criminologie

CONSIDÉRANT QUE le baccalauréat en criminologie est actuellement un programme « à capacité d'accueil limitée »;

CONSIDÉRANT QUE le nombre limité de places à l'admission tient compte des ressources professorales disponibles, des contraintes d'infrastructure et d'organisation dictées par la disponibilité de stages en milieu professionnel;

CONSIDÉRANT QUE le programme reçoit en moyenne 650 demandes d'admission chaque année;

CONSIDÉRANT la résolution du Conseil facultaire du 15 décembre 2014, portant la capacité d'accueil du programme à 100 étudiants par cohorte à partir de la session d'automne 2016;

CONSIDÉRANT la résolution du Conseil facultaire du 18 février 2013, réservant deux places par année pour les étudiants autochtones;

CONSIDÉRANT QUE l'étude des demandes d'admission à ce programme se déroule selon les principes de l'admission dans un programme contingenté, à savoir selon la cote de rendement collégiale (CRC) pour les collégiens, la valeur globale (VG) pour les étudiants universitaires, et en fonction des résultats scolaires pour les autres types de candidats;

CONSIDÉRANT QU'avec le contingentement, l'information relative à la Cote R du dernier candidat collégien ayant reçu une offre d'admission en date du 15 mai sera affichée sur le site de l'Université Laval, ce qui offre aux étudiants une meilleure information;

Il est proposé par Gilles Tremblay et appuyé par Erick Duchesne :

« De faire du baccalauréat en criminologie un programme contingenté à 100 étudiants, dont deux places réservées aux candidats des Premières Nations. »

Il est également proposé par Gilles Tremblay et appuyé par Erick Duchesne :

« Que cette modification s'applique à partir de la session d'automne 2018. »

Adopté à l'unanimité

5. Situation financière de la Faculté

Le budget annuel de l'UL a été approuvé la semaine dernière par le CU, à huis-clos, et sera présenté au CA la semaine prochaine.

Au cours des dernières années, le budget total de la Faculté (ensemble des dépenses qui lui sont imputables, ce qui inclue les bourses de soutien par exemple) représente environ 35 millions de dollars. Sur cette somme, 33,5 sont en masse salariale (inclue le personnel, les auxiliaires, etc.). Il nous reste ainsi 1,5 million non relié à la masse salariale. Les professeurs représentent 24 millions, et le personnel administratif 4 millions.

On trouve dans ce budget des bourses de soutien aux étudiants (700 000 \$ environ), des programmes d'appui à la recherche et les ressources matérielles.

La Faculté a connu des compressions (récurrentes) depuis 2014, qui représentent environ 2 millions \$. Elles ont été appliquées sur les enveloppes sur lesquelles on avait un certain contrôle. La masse salariale des professeurs et du personnel administratif augmente d'année en année.

En 2017-2018, le personnel administratif représente 10,6% du budget total. Dans les 16 autres facultés, cette proportion va de 7,7% à 21%. La FSS se trouve au troisième rang. Les deux facultés plus économes sont des facultés non-départementalisées : la faculté de philosophie et la faculté de droit. On fait très bonne figure.

L'allocation de base et les allocations de bonification représentent l'essentiel du budget de fonctionnement des départements et écoles. En raison d'une révision du ratio, nous sommes passés d'une allocation de base de 4000 \$/professeur à une allocation de 3000 \$. Le montant reçu est inférieur à celui que nous recevions en 2007-2008. Mais les revenus des cours à distance ont été multipliés par 10 sur la même période, pour dépasser les 2 millions de dollars.

L'évolution des effectifs étudiants a également un impact sur le budget. La projection pour l'année prochaine à UL est de +0,3%. C'est une source de préoccupation. Nos programmes non-contingentés sont particulièrement dépendants de la situation démographique, notamment dans la baisse de clientèle déjà observée dans les Cégeps à proximité. Jusqu'à présent, nous nous en sommes bien sortis au premier cycle, avec une hausse sur le long terme (malgré des variations ponctuelles). Au niveau de la maîtrise, sur la même période, l'augmentation est plus légère, et la croissance plus instable. Au doctorat, l'année dernière, on a connu un déclin (constant au fil du temps) et cela a un fort impact sur nos finances : un étudiant au doctorat en moins représente environ 10 000 \$ de moins dans notre budget.

Nous devons diversifier nos clientèles, principalement à la maîtrise et au doctorat, et trouver des stratégies pour diversifier nos revenus.

Nous sommes passés de 185 professeurs en 2005-2006 à environ 165 aujourd'hui. Cette attrition est en partie attribuable à la décroissance de l'effectif étudiants et aux compressions budgétaires. Nous n'avons pas été en mesure de remplacer tous les départs à la retraite.

Le budget d'appoint est actuellement entièrement utilisé en fonctionnement. Nous terminons cette année en équilibre. Le budget 2017-2018 également. Mais l'équilibre budgétaire apparaît impossible en 2018-2019.

Marie-Hélène Gagné pose une question par rapport aux réinvestissements en éducation. Le doyen répond que le Ministère va faire des efforts pour que les fonds soient disponibles plus tôt. Si on prend l'allocation qui semble être destinée à l'enseignement supérieur, l'UL aurait au maximum 4 millions de dollars en plus cette année.

L'Université a établi une façon de redistribuer les fonds, selon la formule croissance / décroissance, qui exacerbe certaines tendances et enrichit les facultés les plus riches tout en appauvrissant les plus pauvres.

6. Course au rectorat

La course a commencé mi-février. Un collège électoral de 145 personnes doit élire le prochain recteur; la FSS y a 14 membres, dont 7 professeurs, 6 étudiants et une professionnelle de recherche. Le vote aura lieu le 26 avril prochain. Trois candidats sont en course, il ne devrait pas y avoir plus que deux tours (il faut obtenir 50% +1 des voix exprimées). Différentes rencontres sont organisées avec les candidats sur le campus.

Le doyen a convoqué ce matin l'ensemble des membres FSS du collège électoral pour échanger sur la course. Il leur a présenté la réalité financière de la Faculté.

Une discussion s'en suit.

7. Nomination aux directions de programme (2^e et 3^e cycle en psychologie)

Il est proposé par Gilles Tremblay et appuyé par Marie-Hélène Gagné :

« Que monsieur Michel Boivin soit nommé directeur du programme de deuxième cycle en psychologie et du programme de 3^e cycle en psychologie – Ph.D., du 1^{er} janvier au 31 août 2017, en remplacement de monsieur Simon Grondin. »

Adopté à l'unanimité

8. Divers

Aucun point à ajouter.

La séance est levée à 17 h 10.